



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 29 mars 2021

SOMMAIRE

Chine continentale

Conjoncture ([ici](#))

Conjoncture : les indices PMI officiels, tant manufacturier que non manufacturier, ont fortement rebondi en mars, reflétant la vigueur de la reprise de l'économie ; en revanche, le PMI Caixin-Markit, davantage représentatif de l'industrie légère, poursuit son inflexion

Balance des paiements : entrées nettes de capitaux de 54 Mds USD au titre des investissements de portefeuille au T4 2020

Banque et finance ([ici](#))

Ouverture financière : le fournisseur d'indices FTSE Russell a précisé les modalités d'inclusion des China Government Bonds dans son indice phare obligataire

Ouverture financière : le gouvernement chinois a étendu le programme pilote QDLP dans toute la province du Guangdong avec un quota de 5 Mds USD

Marché obligataire : le gouvernement chinois a publié plusieurs nouvelles réglementations sur le marché obligataire, consécutivement à la vague récente de défauts

Stabilité financière : la PBoC et la Central Bank of Sri Lanka ont signé un accord de swap à 10 Mds RMB (1,5 Mds USD) pour trois ans

Stabilité financière : la version amendée de la Chiang Mai Initiative Multilateralization est entrée en vigueur le 31 mars 2021

Echanges et politique commerciale ([ici](#))

Relation Chine – Iran : signature d'un accord de coopération de 25 ans

Relation Chine – Australie : la Chine impose des droits antidumping sur les vins australiens

Relation Chine-US : les Etats-Unis ne sont pas prêts à lever les droits de douane sur les produits chinois

Défense commerciale: l'UE impose des droits de douane sur les produits en aluminium chinois

ALE : premier cycle des négociations après la mise à jour de l'accord de libre-échange Chine-Singapour

Climat des affaires ([ici](#))

Investissements étrangers : la liste négative pour les investissements étrangers sera raccourcie en octobre

Industrie et numérique ([ici](#))

Santé : selon l'OMS, les vaccins de Sinopharm et Sinovac contre le COVID-19 sont efficaces, mais des données restent manquantes

Semi-conducteurs : le ministère des Finances annonce mettre fin aux droits de douane pour les fabricants de puces haut de gamme

Economie numérique : vers une régulation des plateformes dans plusieurs secteurs

Développement durable, énergie et transports ([ici](#))

Aéronautique : importantes pertes enregistrées en 2020 par les principales compagnies aériennes chinoises, mais résultats à relativiser par rapport à la concurrence internationale

Transport aérien : en ce début de saison d'été 2021, augmentation significative de l'offre sur le marché intérieur, mais un trafic international toujours extrêmement réduit

Transport ferroviaire: la Chine donne un coup de frein au déploiement des lignes de train à grande vitesse

Marché carbone : appel à commentaires sur un projet de directive transitoire sur la gestion du marché national du carbone

Développement durable : un projet éolien du groupe Datang Corp. Renewable Power contraint de déconstruire pour avoir dépassé une ligne rouge écologique

Energie : le groupe Total s'associe au chinois Shenergy Group pour la fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL)

Energie : la NEA apporte des précisions sur les objectifs de développement des énergies renouvelables de la Chine d'ici 2025

Climat : un plan d'action sur le contrôle des émissions de méthane sera élaboré sur la période du 14^{ème} plan quinquennal

Actualités régionales ([ici](#))

Grande Baie : projet de train

Shanghai : signature d'un accord entre l'université de Pékin et la zone de libre-échange de Lingang

Jiangsu : visite du Premier ministre Li Keqiang

Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

Hong Kong

Consommation : les ventes de détail sont en hausse de 30% en février en g.a. mais reculent par rapport à janvier
Bourse : la fintech chinoise Linklogis en passe de lever jusqu'à 1 Md USD à la bourse de Hong Kong
Innovation financière et monnaies digitales : participation de Hong Kong au sommet de l'innovation de la Banque des règlements internationaux
Rapport annuel sur l'autonomie de Hong Kong : le Département d'Etat américain confirme la suspension du régime commercial spécial accordé à Hong Kong

Macao

Commerce extérieur : au cours des deux premiers mois de l'année, les importations de Macao ont augmenté de 51,6% à 2,3 Mds USD et ont doublé en février

Taïwan [\(ici\)](#)

Commerce de biens entre la France et Taïwan : hausse des exports de 2,5% en janvier 2021
TSMC : la pénurie de composants automobiles résulte d'un dysfonctionnement des chaînes de valeur
Champion caché : Sunrex fait le plein de commandes
Electricité : nouveau gel de l'augmentation des prix

Mongolie [\(ici\)](#)

Croissance économique : la banque mondiale envisage une croissance du PIB mongol à 6,8% en 2021
COVID19 : La Banque asiatique de développement octroi à la Mongolie un prêt de 100 MUSD pour renforcer les capacités de réponse à la pandémie du système sanitaire mongol



Chine continentale

Conjoncture

Conjoncture : les indices PMI officiels, tant manufacturier que non manufacturier, ont fortement rebondi en mars, reflétant la vigueur de la reprise de l'économie ; en revanche, le PMI Caixin-Markit, davantage représentatif de l'industrie légère, poursuit son inflexion

Les indices des directeurs d'achats (PMI officiels) ont été beaucoup mieux orientés qu'en février, s'établissant ainsi bien au-dessus du consensus de marché. Leur évolution reflète la vigueur de la reprise de l'économie, du côté de l'offre.

Selon le BNS (Bureau National des Statistiques), le PMI de l'industrie manufacturière chinoise s'est inscrit à 51,9 en mars, soit 1,3 point de plus que le mois précédent. Au-delà de la confirmation du rebond de l'industrie manufacturière que cette évolution reflète, le PMI s'établit à un plus haut trimestriel.

Les PMI des grandes, moyennes et petites entreprises étaient respectivement de 52,7%, 51,6% et 50,4%, en hausse de 0,5 ; 2 et 2,1 points respectivement par rapport au mois précédent et tous supérieurs au seuil de 50 délimitant une expansion par rapport à une contraction.

Parmi les cinq sous-indices composant le PMI manufacturier, ceux de la production (53,9), des nouvelles commandes (53,69) et des employés étaient tous au-dessus du seuil de 50, ce qui s'explique par une accélération du rythme d'expansion de la production manufacturière, un accroissement rapide de la demande sur le marché manufacturier ainsi qu'une légère augmentation du nombre de travailleurs employés par les entreprises manufacturières. L'indice des stocks de matières premières (48,4) était au-dessous du seuil, tout en augmentant de 0,7 point par rapport au mois précédent, indiquant une reconstitution partielle des inventaires des principales matières premières dans l'industrie manufacturière. L'indice du délai de livraison des fournisseurs (50,0) s'est établi au niveau du seuil, soit une augmentation de 2,1 points par rapport au mois précédent, indiquant que le délai de livraison des fournisseurs n'a pas beaucoup varié.

L'indicateur d'activité des entreprises non manufacturières s'est établi à 56,3%, soit une augmentation de 4,9 points par rapport au mois précédent. Cette évolution constitue un plus haut depuis quatre mois et l'une des plus fortes hausses enregistrées depuis sept ans et demi.

L'indicateur composite rebondit ainsi de 3,7 points, pour s'établir à 55,3 fin mars 2021. Ces évolutions confirment le dynamisme de la reprise de l'activité productive au cours du premier trimestre 2021.



En revanche, l'indice des directeurs d'achats (PMI) Caixin-Markit continue de fléchir en mars à 50,6, contre 50,9 en février, soit le niveau le plus bas depuis 10 mois. Cette évolution témoigne de la faible reprise de la demande interne, les commandes en provenance de l'étranger étant orientées à la hausse, pour la première fois depuis le début de l'année.

Pour mémoire, le PMI manufacturier de Caixin, compilé par la société d'analyse de données IHS Markit Ltd., est davantage représentatif de l'industrie légère tandis que l'enquête officielle donne davantage de poids aux industries lourdes.

Balance des paiements : entrées nettes de capitaux de 54 Mds USD au titre des investissements de portefeuille au T4 2020

Selon les chiffres préliminaires de la SAFE, au T4, *l'excédent courant* s'accroît davantage à 124 Mds USD (contre +30 Mds USD au T4 2019), après avoir enregistré un solde également fortement excédentaire de 93 Mds USD au T3 2020. Sur l'ensemble de l'exercice, l'excédent courant rebondit fortement, de 102,9 Mds USD en 2019 (0,7% du PIB) à 273 Mds USD en 2020, soit 1,9% du PIB.

En ce qui concerne le *compte financier*, les flux nets d'IDE induisent des entrées de capitaux importantes de 57 Mds USD au T4 (contre 25,1 Mds USD au T3), favorisées par une reprise économique chinoise plus rapide que celle du reste du monde. Dans la continuité des trimestres précédents, les entrées d'IDE résultant des opérations des entreprises non-résidentes en Chine continuent d'augmenter fortement au T4 (86 Mds USD contre 58,1 Mds USD au T3 et 65 Mds USD au T4 2019), atteignant un niveau non atteint depuis 2014, alors qu'elles s'inscrivaient en recul ces dernières années en raison notamment de la forte hausse des coûts salariaux en Chine et, dans une moindre mesure, de la montée des tensions géopolitiques sino-américaines. Les IDE chinois à l'étranger enregistrent une légère baisse à 30 Mds USD au T4 (contre 33 Mds USD au T3 et 38 Mds USD au T4 2019).

S'agissant des *investissements de portefeuille*, ils donnent lieu à des entrées nettes de 54 Mds USD, en hausse par rapport au T3 où ils s'élevaient à 44 Mds USD. Les résidents ont procédé à des investissements à l'étranger massifs (plus haut niveau jamais enregistré) et en forte augmentation au T4 (56,6 Mds USD contre 35,7 Mds USD au T3), portés en totalité par les placements en actions (56,9 Mds USD contre 28 Mds USD au T3), alors qu'ils ont effectué des dégagements sur les titres de dette à hauteur de 4 Mds USD. Similairement, les non-résidents ont procédé à des investissements de portefeuille massifs s'élevant à un plus haut jamais enregistré (à 111 Mds USD contre 80 Mds USD au T3), tirés à la fois par les investissements en titres de dette (67 Mds USD) et les investissements en actions chinoises qui enregistrent un fort rebond (43,7 Mds USD au T4 contre seulement 3,7 Mds USD au T3). Cette croissance témoigne d'un retour de la confiance des investisseurs dans le sillage de bons indicateurs de conjoncture et de la perspective de l'inclusion des obligations chinoises dans l'indice FTSE WGBI. L'appréciation forte et continue du RMB sur la période a également contribué à attirer les



investisseurs étrangers, le RMB *onshore* (CNY) s'étant apprécié de 3,8% face au dollar au T4, après une appréciation de 3,9% au T3.

Les « *Autres Investissements* » donnent lieu à des sorties nettes de 128 Mds USD, contre 93 Mds USD au T3. *In fine*, le poste « *Erreurs et omissions* » augmente significativement, faisant apparaître des sorties nettes de 82 Mds USD, à la suite de sorties nettes de 58 Mds au T3. Ce montant constitue le plus important enregistré depuis 2018.

Retour au sommaire ([ici](#))

Banque et finance

Ouverture financière : le fournisseur d'indices FTSE Russell a précisé les modalités d'inclusion des *China Government Bonds* dans son indice phare obligataire

Le 29 mars 2021, FTSE Russell, l'un des principaux fournisseurs d'indices de marché, a confirmé que les titres d'Etat chinois (*China Government Bonds*-CGB) seraient intégrés dans son indice obligataire phare, le *FTSE World Government Bond Index* (WGBI). Depuis fin septembre 2020, date à laquelle cette intégration avait été annoncée, FTSE Russell était engagé dans d'intenses négociations avec les autorités chinoises et les associations représentatives des intervenants de marché, afin de veiller à ce que les réformes d'accès au marché et les améliorations des infrastructures de marché facilitent la participation des investisseurs internationaux au marché obligataire chinois.

Pour autant, le marché a probablement été déçu par les modalités d'application de l'inclusion des CGB dans l'indice, dont le caractère effectif débutera à fin octobre 2021 pour s'étaler sur une durée de 36 mois. Au terme du processus, la pondération des CGB dans l'indice s'élèvera à 5,25% du total, derrière les Etats-Unis (35%), le Japon (16%), la France (8,32%), l'Italie (7,53%) et l'Allemagne (5,93%). 47 lignes obligataires d'une valeur de marché de quelque 9 000 Mds RMB seront ainsi incluses dans l'indice, offrant un taux de rendement moyen pondéré de 3,02% contre 0,62% pour la moyenne de l'indice après inclusion (la moyenne avant l'inclusion s'établissant à 0,48%) et une durée modifiée de 5,43 (contre une durée de 8,45 pour l'indice après inclusion et une durée de 8,61 avant inclusion).

Cette évolution explique sans doute que le RMB ait fait l'objet de prises de bénéfices ponctuelles, dans un contexte où l'écart de taux à dix ans entre les *Treasuries* et les CGB continue de se réduire (à 147 points de base en début de semaine, contre 250 points de base à la fin 2020) et où le dollar se raffermirait par rapport aux principales devises (EUR, JPY, CHF). Les achats mensuels de CGB effectués par les gestionnaires d'actifs devraient en effet être beaucoup plus faibles que prévu initialement.

Pour rappel, FTSE Russell constitue le dernier fournisseur d'indices obligataires à avoir inclus les CGB dans son indice phare, l'inclusion de ces derniers dans l'indice *Bloomberg Barclays Global Aggregate* (BBGA) et dans celui de JP Morgan (GBI-EM) remontant à avril 2019 et février 2020 respectivement.

Ouverture financière : le gouvernement chinois a étendu le programme pilote QDLP dans toute la province du Guangdong avec un quota de 5 Mds USD

La Chine vient d'étendre son programme d'investissement à l'étranger à l'ensemble de la province du Guangdong, afin notamment d'équilibrer les pressions haussières sur le change liées aux flux de capitaux entrants. La SAFE (*State Administration of Foreign Exchange*) a donné son approbation à un programme d'essai de QDLP (*Qualified Domestic Limited Partner*) dans toute la province du Guangdong (à l'exception de Shenzhen), avec un quota de 5 Mds USD. Auparavant, seule la ville de

Shenzhen pouvait investir dans le cadre du *QDIE (Qualified Domestic Investment Enterprise)*, les investisseurs des autres subdivisions de la province ne pouvant investir sur les marchés de titres étrangers que par l'intermédiaire des dispositifs suivants : *QDII, Shanghai-Hong Kong Stock Connect* et *Shenzhen-Hong Kong Stock Connect*.

Lancé en 2012 à Shanghai, le programme pilote *QDLP* permet aux gestionnaires de fonds étrangers implantés localement, dans les limites des quotas assignés, d'investir dans des supports *offshore* traditionnels et alternatifs, y compris actions, obligations, *private equity* et/ou biens immobiliers à l'étranger, le champ des possibles étant plus étendu que ceux proposés par les mécanismes de *QDII, Shanghai-Hong Kong Stock Connect* et *Shenzhen-Hong Kong Stock Connect*. Depuis le lancement de ce programme pilote en 2012, 15 entreprises ont été approuvées au total. Au cours du premier lot en 2013, six grandes sociétés de gestion d'actifs étrangères ont reçu un total de 300M USD de quotas *QDLP*, à savoir *Man Investments, Winton Capital Management, Oaktree Capital, Citadel, Och-Ziff Capital Management* et *Canyon Partners*, avec 50M USD de quota d'investissement pour chaque société. Deux ans plus tard, en mars 2015, cinq sociétés de gestion d'actifs étrangères se sont vu attribuer le deuxième lot de qualifications *QDLP*, le quota étant doublé par rapport au premier lot, à hauteur de 100M USD pour chaque institution. Ces dernières étaient *UBS Asset Management, Deutsche Bank Wealth Management, Nomura Asset Management, EJP Capital* et *CBRE Group*. Le 30 septembre 2015, le troisième lot *QDLP* a été lancé et quatre sociétés de gestion d'actifs en ont bénéficié (*China International Fund Management Company, GF-Persistent Overseas Investment Fund Management, BlackRock* et *Value Partners Capital*). En février 2015, la ville de Qingdao, dans la province du Shandong, a également rejoint le projet pilote *QDLP*. Cependant, du point de vue du développement du marché local, le programme pilote *QDLP* de Qingdao revêt une influence relativement limitée. En avril 2020, Pékin a également lancé un programme pilote *QDLP*, *Oaktree Capital* et *Amundi* ont été agréés avec respectivement 500M USD et 300M USD de quotas pilotes.

En 2014, un programme pilote similaire au *QDLP - Qualified Domestic Investment Enterprise (QDIE)*, a été lancé à Shenzhen avec un quota initial de 1Md USD. Le programme *QDIE* est mis en œuvre à Qianhai, une zone économique spéciale à Shenzhen qui a été établie comme terrain d'essai pour les réformes financières chinoises. Un certain nombre de gestionnaires de fonds chinois enregistrés à Qianhai, y compris des filiales de *China Southern Asset Management, China Merchants Fund, Great Wall Securities* et *China Credit Trust* ont obtenu l'accréditation *QDIE*. Ce programme est conçu comme une version similaire au programme *QDLP* de Shanghai, mais si ce dernier accorde aux gestionnaires de fonds étrangers un quota définitif pour offrir des produits financiers, le quota *QDIE* est destiné aux sociétés de fonds chinoises au cas par cas en fonction de leurs produits.

A fin 2020, la SAFE a augmenté les quotas de *QDLP* à Shanghai et à Pékin et le quota de *QDIE* à Shenzhen à hauteur de 10Mds USD chacun. La SAFE a également prévu de lancer un *QDLP* dans la

province du Hainan et dans la ville de Chongqing, afin de promouvoir le développement du nouveau port franc de Hainan et du «cercle économique» Chengdu-Chongqing.

Marché obligataire : le gouvernement chinois a publié plusieurs nouvelles réglementations sur le marché obligataire, consécutivement à la vague récente de défauts

La NAFMII (*National Association of Financial Market Institutional Investors*), une organisation professionnelle coiffée par la PBoC et en charge notamment de la régulation des agences de notation, a publié le 26 mars plusieurs nouvelles réglementations relatives au marché obligataire, prenant la mesure de la recrudescence des défauts de paiement de sociétés ayant bénéficié de notations excessivement généreuses eu égard aux risques courus. Ces notations avaient été octroyées par des agences de notation nationales ayant eu tendance à minimiser les risques de crédit dans le but de rassurer les clients.

Selon les nouvelles règles, les entreprises chinoises n'auront plus besoin de publier de rapports de notation de crédit pour certaines obligations émises sur le marché interbancaire (CIBM). Cependant, les émetteurs doivent toujours publier un rapport de notation de crédit pour une obligation si celle-ci est classée après les dettes ordinaires non garanties de l'émetteur, ce qui peut impliquer que la notation de l'obligation soit inférieure à la notation de l'émetteur dans son ensemble. Pour mémoire, l'exigence de notation de crédit pour le processus d'enregistrement d'obligations a été supprimée au début février. Le marché interbancaire chinois représente environ 90% du total des obligations domestiques du pays, alors que le reste est négocié sur les deux principales bourses, supervisées par le régulateur des valeurs mobilières chinois (CSRC). A fin février, la CSRC avait déjà supprimé l'exigence de notation de crédit pour le processus d'émission d'obligations des entreprises sur les bourses.

Par ailleurs, le 28 mars, cinq organes gouvernementaux chinois (la PBoC, la NDRC, le MOF, la CBIRC et la CSRC) ont publié conjointement de nouveaux projets de réglementations visant à favoriser un meilleur travail de notation de crédit par les agences de notation. Le projet oblige les agences à évaluer la solvabilité en fonction de la probabilité de défaut et à réduire de manière raisonnable la proportion d'émetteurs d'obligations bien notés, permettant ainsi aux investisseurs de mieux différencier les obligations. Actuellement, les obligations en circulation émises par des sociétés notées AAA ou AA +, les deux classements les plus élevés, représentent environ 80% de l'ensemble du marché obligataire en Chine. Ces notations ont été principalement attribuées aux entreprises contrôlées par le gouvernement central, les grandes entreprises publiques locales et les véhicules de financement des collectivités locales (LGFV). Le projet de réglementation indique également aux agences de notation qui réduisent la notation d'une entreprise de trois crans ou plus en une seule fois - une pratique généralement observée dans les défauts de paiement – qu'elles doivent publier une évaluation de la cohérence de leur modèle de notation et de l'exactitude et de la stabilité de leurs résultats de notation.

Stabilité financière : la PBoC et la Central Bank of Sri Lanka ont signé un accord de *swap* à 10 Mds RMB (1,5 Mds USD) pour trois ans

Le 23 mars 2021, la Central Bank of Sri Lanka a annoncé la signature d'un accord de *swap* avec la PBoC pour trois ans, à hauteur de 10 Mds RMB. Cet accord permettra notamment, dans un contexte de diminution ininterrompue des réserves de change du Sri Lanka, de faciliter le service de la dette extérieure du pays ainsi que le commerce bilatéral, la Chine étant le premier pays fournisseur du Sri Lanka (en 2020, les importations sri-lankaises depuis la Chine se sont élevées à 3,6 Mds USD). Pour rappel, la PBoC et la banque centrale sri lankaise avaient établi leur premier accord de *swap* en 2014, pour un montant de 10 Mds RMB (1,63 Mds USD).

Les accords de *swap*, généralement conclus de manière bilatérale entre banques centrales en vue de procéder en tant que de besoin à des échanges de devises, fournissent une protection contre le risque de liquidité en devises étrangères, et permettent donc de préserver la stabilité financière en réduisant les tensions qui apparaissent sur les marchés et pèsent sur l'économie réelle. A ce jour, la Chine a établi des accords bilatéraux de *swap* avec une quarantaine de banques centrales.

Stabilité financière : la version amendée de la *Chiang Mai Initiative Multilateralization* est entrée en vigueur le 31 mars 2021

Etablie en 2010, la *Chiang Mai Initiative Multilateralization* (CMIM) est un accord multilatéral de lignes de *swap* entre les Etats-membres de l'ASEAN, le Japon, la Corée du Sud et la Chine (ASEAN+3) ainsi qu'avec l'Autorité Monétaire de Hong Kong (HKMA). Il prévoit également la constitution d'un fonds commun (*single pooled reserve scheme*) pour un montant qui atteignait 240 Mds USD en 2014. Cet accord trouve son origine dans les années 2000, à la création de la *Chiang Mai Initiative*, conçue initialement comme un réseau de lignes de *swap* bilatérales et prévoyant des mesures de refinancement facilité entre les pays membres. L'objectif de la CMIM est de prévenir l'apparition de tensions sur la liquidité en devises dans la région et de limiter une dépendance trop importante au FMI, tout en favorisant l'intégration et la coopération financière multilatérale dans la région. Théoriquement, elle prévoit la possibilité pour les membres d'échanger leur devise en USD en cas de nécessité, grâce au fonds commun de réserve.

Présentée comme un « filet de sécurité financière régional de l'ASEAN + 3 », la CMIM a été amendée en septembre 2020 afin d'être plus efficace et opérationnelle pour les économies membres. Les révisions sont entrées en vigueur le 31 mars 2021 et comprennent trois aspects :

- Ajout d'une clause visant à institutionnaliser les contributions des Etats en monnaie locale, en complément des apports en USD : les membres sont encouragés à effectuer ces apports sur la base du volontariat et en adéquation avec la demande ;

- Augmentation du ratio de découplage avec le FMI (*IMF “delinked” portion*) de 30% à 40%. Ce ratio correspond au montant maximal auquel les membres peuvent accéder sans cofinancement et conditionnalité du FMI. Pour rappel, en 2014, le ratio de découplage avait été porté de 20% à 30% ;
- Clarification de modalités pratiques en lien avec l’abandon de la considération du *London Interbank Offered Rate* (LIBOR) dans les opérations interbancaires.

Pendant la crise du Covid-19, alors que certaines économies de la CMIM ont dû faire face à des besoins de liquidité en USD accrus, il semble que le fonds de réserve n’ait pas été mobilisé. Pour limiter les tensions sur la liquidité en dollars, la FED a quant à elle déployé en mars 2020 des mesures pour faciliter l’accès des Etats à la liquidité en dollars : en particulier, les lignes de *swap* entre les Etats-Unis et trois économies de l’ASEAN (Japon, Singapour et Corée du Sud) ont été étendues.

Retour au sommaire ([ici](#))



Echanges et politique commerciale

Relation Chine – Iran : signature d'un accord de coopération de 25 ans

Le *Comprehensive Strategic Partnership* a été signé le 27 mars à Téhéran lors de la visite du ministre des Affaires étrangères Wang Yi. L'accord n'a pas été publié mais une version préliminaire avait été divulguée par des médias en juillet 2020 ([voir les brèves de la semaine du 13 juillet 2020](#)). Selon cette version, la Chine pourrait investir dans une centaine de projets d'infrastructures dans le cadre de la *Belt and Road Initiative* (aéroports, TGV, lignes de métro, ports) et numériques (5G, GPS Beidou, contrôle du cyberspace). Le développement de trois zones de libres échanges par la Chine est également prévu dans le projet de partenariat. En échange, la Chine recevrait un approvisionnement régulier et à prix réduit de pétrole iranien au cours des 25 prochaines années.

Ce partenariat aurait été proposé par Xi Jinping lors de sa visite en Iran en 2016 et approuvé par le cabinet d'Hassan Rouhani en juin dernier et par l'Ayatollah Khamenei. L'accord a fait l'objet de vives critiques en Iran, dont celle de l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad accusant le gouvernement de « vendre secrètement le pays à la Chine ». Rien n'a encore été révélé concernant le partenariat du côté chinois.

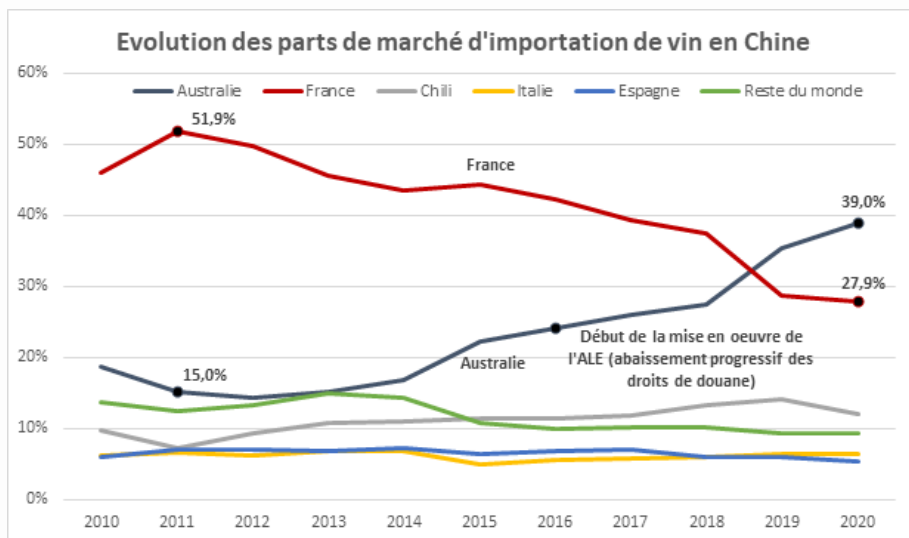
Relation Chine – Australie : la Chine impose des droits antidumping sur les vins australiens

Le ministère chinois du Commerce (MofCom) a [annoncé](#) le 26 mars la mise en œuvre de droits antidumping allant de 116,2 % à 218,4 % pour une durée de 5 ans sur les vins australiens conditionnés dans des récipients de deux litres ou moins. Cette décision résulte d'une enquête antidumping lancée par le MofCom en août 2020 ([voir les brèves de la semaine du 17 août 2020](#)). Le MofCom avait imposé le 28 novembre 2020 des droits de douanes provisoires compris entre 107,1 % et 212,1 % ([voir les brèves de la semaine du 30 novembre 2020](#)).

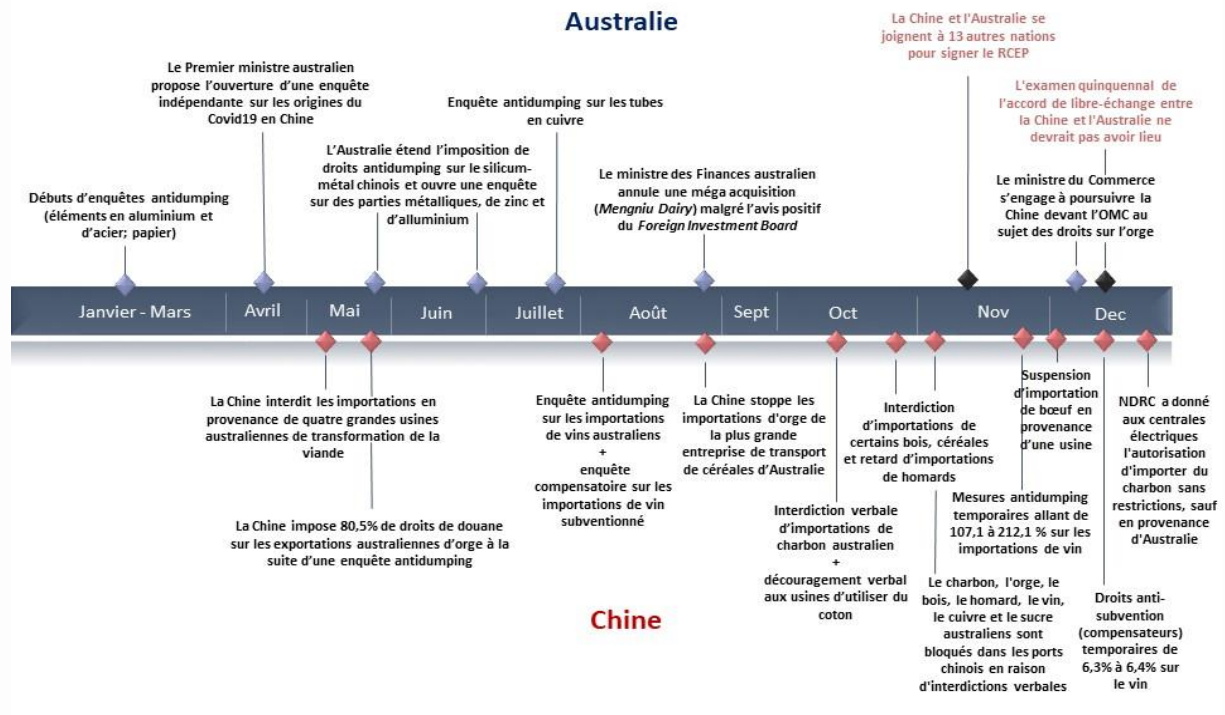
En outre, selon le [South China Morning Post](#), plus de 10 000 litres de vins australiens ont été bloqués en mars par les douanes de Shenzhen pour « mauvais étiquetage » et « utilisation excessive d'additifs ».

Selon les douanes chinoises, les importations de vins australiens ont chuté de 70 % (en g.a., à 43 M USD) sur la période janvier – février 2021. L'Australie était depuis 2019 le premier fournisseur de vins de la Chine, devant la France, aidée par un accord de libre-échange supprimant les droits de douanes sur le vin.

La relation entre Pékin et Canberra a connu une dégradation certaine à la suite d'une demande en avril 2020 de la part du gouvernement australien pour une enquête indépendante sur l'origine du coronavirus en Chine



Chronologie des tensions commerciales sino-australiennes en 2020



Source : douanes chinoise.

Relation Chine-US : les Etats-Unis ne sont pas prêts à lever les droits de douane sur les produits chinois

Dans sa première interview avec la presse après avoir pris la fonction du représentant américain au Commerce (USTR), Katherine Tai [a indiqué](#) que les Etats-Unis n'étaient pas prêts à lever les droits de douane actuels sur les importations chinoises. Selon elle, « aucun négociateur ne s'éloigne de l'effet de levier ». Les Etats-Unis avaient, sous la présidence Trump, rehaussé des droits de douane sur environ 370 Mds USD de produits chinois.

L'accord de phase 1 entre la Chine et les Etats-Unis prévoit une évaluation de la mise en œuvre tous les six mois entre l'USTR et un vice-Premier Ministre chinois. La précédente évaluation a eu lieu le 25 août ([voir les brèves de la semaine du 24 août 2020](#)), il y a plus de 7 mois. Mme Tai a indiqué qu'un entretien avec la Chine aura lieu « quand le moment sera venu ».

Défense commerciale: l'UE impose des droits de douane sur les produits en aluminium chinois

La [Commission européenne](#) a mis en œuvre le 29 mars des droits antidumping sur les produits en aluminium importés de Chine après qu'une enquête ait montré que ces produits étaient vendus à des prix abusivement bas.

Les droits sont compris entre 21,2 % et 31,2 % selon les entreprises, inférieurs aux droits provisoires de 30,4 % à 48,0 % imposés temporairement pendant l'enquête ([voir les brèves de la semaine du 12 octobre 2020](#)).

Des droits de 21,2 % sont imposés à Guangdong Haomei New Materials Co Ltd et Guangdong King Metal Light Alloy Technology Co Ltd, tandis que Press Metal International Ltd se voit imposer des droits de 25,0 %.

ALE : premier cycle des négociations après la mise à jour de l'accord de libre-échange Chine-Singapour

Le premier cycle des négociations après la mise à jour de l'accord de libre-échange (ALE) entre la Chine et Singapour a eu lieu en ligne du 25 au 31 mars. Selon le [communiqué](#) du ministère chinois du Commerce (MofCom), les discussions ont été tenues sur le commerce de services transfrontaliers, les investissements et les télécommunications.

Le premier ALE entre la Chine et Singapour a été signé en octobre 2008 et est entré en vigueur en janvier 2009. Les deux pays ont signé le protocole de la mise à jour de l'ALE en novembre 2018, et est entré en vigueur en octobre 2019. En décembre 2020, les deux pays ont annoncé le lancement des négociations après la mise à jour de l'accord, afin d'améliorer la libéralisation du commerce et des investissements entre les deux pays.

14 autres ALE avec la Chine sont déjà en vigueur : avec l'ASEAN, le Cambodge, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Maldives, l'île Maurice, la Suisse, l'Islande, la Géorgie, le Costa Rica, le Pérou et le Chili.

Retour au sommaire ([ici](#))



Climat des affaires

Investissements étrangers : la liste négative pour les investissements étrangers sera raccourcie en octobre

Le 25 mars, le Conseil des Affaires de l'Etat a publié [son plan](#) sur la mise en œuvre du rapport de travail du gouvernement de la 13^e Assemblée populaire nationale (APN). La commission nationale du Développement et de la Réforme (NDRC) et le ministère du Commerce (MofCom) seront conjointement chargés de raccourcir la liste négative des investissements étrangers avant la fin octobre 2021. La dernière mise à jour de cette liste négative a eu lieu en juin dernier ([voir les brèves de la semaine du 22 juin 2020](#)).

Ce plan prévoit d'autres délais pour promouvoir le commerce extérieur et les investissements étrangers :

- les politiques sur le renforcement du système du crédit-export seront publiées avant la fin août,
- les politiques fiscales pour augmenter l'importation des « produits de bonne qualité » seront introduites en avril,
- la liste négative pour le commerce de services transfrontaliers sortira avant la fin octobre.

Retour au sommaire ([ici](#))

Industrie et numérique

Santé : selon l'OMS, les vaccins de Sinopharm et Sinovac contre le COVID-19 sont efficaces, mais des données restent manquantes

Le Groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) sur la vaccination de l'OMS [a indiqué](#) que les vaccins contre le COVID-19 développés par Sinopharm et Sinovac, qui ont déposé une demande d'homologation auprès de l'OMS, sont efficaces lorsque les malades présentent des symptômes ; cela constituerait un pas supplémentaire vers l'approbation de ces vaccins dans le cadre du programme COVAX, pour lequel la Chine s'est engagée à fournir 10 M de doses (au 2 mars, COVAX espère sécuriser quelques [1,8 Mds de doses](#) de vaccins pour 2021)

Le SAGE a néanmoins souligné le manque de données concernant les effets des vaccins sur les personnes âgées et les personnes souffrant d'autres maladies.

Semi-conducteurs : le ministère des Finances annonce mettre fin aux droits de douane pour les fabricants de puces haut de gamme

Le 29 mars, le ministère des Finances (MoF) a publié [un plan](#) actant, à compter du 27 juillet prochain, et jusqu'à 2030, de la fin des droits de douane à l'importation de produits d'entreprises de logiciels et de circuits intégrés.

Ces suppressions de droits de douane [s'appliquent](#) notamment pour les fabricants de circuits intégrés dont la finesse de gravure est inférieure à 65 nm, pour les principales matières premières et pièces de rechanges, et pour les galettes de silicium (*wafers*) lorsque les matériaux issus de la production indigène ne peuvent pas répondre à la demande. Ces mesures s'appliquent également aux entreprises qui importent des matières premières et composants qui ne peuvent être produits en Chine, soulignant une volonté de stabiliser les chaînes d'approvisionnement. Le MoF a en outre indiqué que ces critères pourraient évoluer en fonction du « développement industriel intérieur et du progrès technologique ».

Ces mesures s'inscrivent dans une volonté de la Chine – à nouveau affirmée lors des *lianghui* –devenir une « puissance technologique » autonome dans ce secteur. Ces ambitions chinoises se traduisent par une intensification des dispositifs de soutien à une production nationale de puces électroniques et une réduction de la dépendance de la Chine aux fournisseurs étrangers, s'agissant notamment des composants les plus avancés de semi-conducteurs, dont les importations dépassent les [300 Mds USD](#) chaque année (devant les importations de pétrole).

En particulier, l'exemption de droits de douane pour les fabricants de puces en 65 nm (contre 500 nm auparavant) illustre cette volonté chinoise de progresser dans la fabrication de puces avancées. En 2015, le plan « Made in China 2025 » fixait déjà l'ambitieux objectif d'atteindre une production indigène de puces de 70% à horizon 2025 ; or cette part ne s'élève actuellement qu'à 15,7% selon IC Insights. Malgré des investissements massifs dans ce secteur, la Chine reste donc très dépendante des Etats-Unis, de l'Europe et de Taiwan pour les composants les plus avancés.

Economie numérique : vers une régulation des plateformes dans plusieurs secteurs

La Commission de réforme et de développement national (NDRC) a publié un [plan de mise en œuvre](#) du secteur des nouvelles pratiques de consommation, notamment dans le commerce en ligne, qui prévoit, entre autres, d'améliorer les conditions de travail en luttant contre les abus, et de diminuer les coûts de transactions sur les plateformes numériques.

S'agissant du droit du travail pour les employés de plateformes numériques, le document appelle à protéger les droits et intérêts des travailleurs, notamment au travers d'une amélioration de leurs conditions contractuelles : salariat, temps de travail raisonnable, assurance et protection contre les accidents du travail, mise en place de congés payés annuels. Plusieurs provinces auraient déjà mis en œuvre des réglementations dans ce sens, comme par exemple la ville de Quzhou (Zhejiang), qui a intégré les coursiers et livreurs dans ses dispositifs de protection contre les accidents du travail.

La question des conditions de travail des employés des plateformes, notamment des coursiers, a gagné de l'importance à la suite des protestations liées aux conditions de travail ([voir brèves du SER de Pékin du 11 janvier 2021](#)). Le 20 janvier dernier était présenté un projet de loi visant à [renforcer les moyens de protection juridique](#) des employés des plateformes numériques.

En outre, le plan appelle à promouvoir l'intégration de la consommation de services en ligne, appelant à un développement « ordonné » de l'éducation en ligne (« 有序发展在线教育 »), comme hors ligne. La question de l'éducation en ligne (hors formation traditionnelle à l'école) semble en effet faire l'objet d'un intérêt croissant de la part des autorités : en mars 2021, le président Xi Jinping a décrit les programmes de formation hors campus K-12 (de la maternelle à la fin du lycée) comme un « problème social », tandis que plusieurs délégués de l'Assemblée nationale populaire et de la Conférence consultative politique du peuple ont, lors des *lianghui*, fait écho à cette déclaration, regrettant que le marché de l'éducation en ligne soit « [chaotique](#) ».

Les services d'éducation en ligne (hors campus) constituent un [secteur à fort potentiel](#), que la crise du Covid-19 a accéléré, venant ajouter cette offre à celle des centres de formations privés hors ligne, qui constituaient déjà un marché important, en période pré-épidémique. Plusieurs start-up ont ainsi vu leur valeur s'apprécier : Yuanfudao, spécialisée dans le *tutoring* en ligne et évaluée à 1,5 Md USD, a bénéficié de [300 M USD d'investissement](#) en décembre dernier, tandis que Mishumao.com, voit sa valeur estimée à 6,5 Mds USD. Sur les dix entreprises de services d'éducation ayant obtenu le plus de financements au S1-2020, [neuf sont des agences d'éducation en ligne](#). Globalement, le marché chinois de l'enseignement en ligne et hors campus devrait atteindre cette année 730 Mds CNY (112 Mds USD), contre 400 Mds CNY (61 Mds USD) en 2020.

Les géants du numérique investissent également dans ce secteur en pleine expansion : Tencent Holdings, dans Yuanfudao, Baijiayun et Huoda ; ou Alibaba, dans Zuoyebang. En 2020, ByteDance a [créé la marque d'edtech Dali Education](#), une filiale consacrée à la consolidation de tous ses produits « edtech », avec l'annonce d'un recrutement de [13 000 employés](#) supplémentaires.

Si le contenu des réglementations s'appliquant aux plateformes numériques n'est pas encore connu à ce stade, il est probable qu'elles pourraient bénéficier davantage aux géants du numérique qu'aux petites entreprises

(lesquelles [constitueraient cependant 90% de l'offre](#)). En effet, les grands groupes semblent mieux armés pour absorber les coûts liés aux risques juridiques (dont une probable élévation du seuil de conformité).

Plus largement, le plan de la NDRC dénote sa volonté d'accompagner un « développement sain de l'économie de plateforme », que traduit par ailleurs la régulation croissante des géants du numérique et la lutte contre les pratiques monopolistiques. A ce titre, le plan prévoit de cibler les commissions et frais de transaction excessifs facturés aux vendeurs sur les plateformes (qui peuvent représenter jusqu'à 20% du revenu des entreprises). De son côté, le rapport de travail de Li Keqiang de mars 2021 préconisait de renforcer la lutte anti-monopole et d'empêcher une expansion désordonnée du capital (« 防止资本无序扩张 »), dans le but de créer un environnement de marché concurrentiel sans distorsion et équitable.

Retour au sommaire ([ici](#))



Développement durable, énergie et transports

Aéronautique : importantes pertes enregistrées en 2020 par les principales compagnies aériennes chinoises, mais résultats à relativiser par rapport à la concurrence internationale

Les trois plus grandes compagnies d'Etat chinoises, Air China, China Southern et China Eastern, affichent en 2020 une [perte cumulée](#) de 37,1 Mds CNY (4,8 Mds EUR). Les pertes les plus importantes sont constatées pour Air China (14,41 Mds CNY, soit 1,9 EUR) et China Eastern (11,84 Mds CNY, soit 1,5 Mds EUR), China Southern se démarquant légèrement, avec - 10,84 Mds CNY (-1,4 Mds EUR), soutenue par le résultat de ses activités tout-cargo et de ses filiales, comme Xiamen Airlines. En moyenne, les trois grandes compagnies chinoises auront transporté 40% de passagers en moins par rapport à 2019.

Indicateurs 2020 (Variation en g.a)	Air China	China Eastern Airlines	China Southern Airlines
Chiffre d'affaires	69,5Mds CNY (-48,96%)	58,6 Mds CNY (-51,48%)	92,6 Mds CNY (-40,02%)
Bénéfices nets	-14,4 Mds CNY (-324,85%)	-11,8 Mds CNY (-470,42%)	-10,8 Mds CNY (-510,9%)
Coûts opérationnels	75,6 Mds CNY (-33,22%)	70,8 Mds CNY (-33,95%)	109,1 Mds CNY (-26,6%)
Nombre de passagers	68,7 M (-40,3%)	74,6M (-42,73%)	96,856 M (-36,12%)
Flotte	707 (+8)	734 (+0)	859 (-3)

Sources : rapports annuels

Le [dernier trimestre 2020](#) s'est avéré plus difficile que prévu pour les trois grandes compagnies chinoises. La baisse du trafic aérien et des recettes associées, entraînées alors par l'apparition de nouveaux foyers de COVID-19 en Chine, de nouvelles restrictions sanitaires et une limitation des voyages, se sont conjuguées à des dépréciations d'actifs pour une flotte long-courrier sous exploitée voire clouée au sol, aggravé par les coûts de maintenance (moteurs et autres équipements). A titre d'illustration, alors que China Southern affichait un retour à la profitabilité au T3 2020 (+711 M CNY, soit +91 M EUR), la compagnie basée à Canton a connu un retournement de tendance au T4 avec une perte de 3,38 Mds CNY (-44 M EUR). Les baisses ont également été

fortes importantes au T4 2020 pour Air China (-4,3 Mds CNY, soit -558,1 M EUR) et China Eastern (-2,7 Mds CNY, soit -350,5 M EUR).

Les résultats des compagnies chinoises peuvent être relativisées, d'abord sur le marché chinois lui-même, où les trois grands opérateurs d'Etat accumulent presque deux fois moins de pertes que les compagnies du groupe HNA, qui pourraient atteindre au moins 65 Mds CNY (8,4 Mds EUR), montants certainement non définitifs, du fait des opérations de liquidation en cours pour le groupe chinois (Voir Brèves du SER, [semaine du 8 mars](#)). A l'inverse, le *Big Three* (Air China, China Eastern et China Southern), plus exposé à d'importantes pertes liées à un trafic international quasiment nul en Chine en 2020, aura réalisé l'an dernier de plus mauvaises performances que les compagnies chinoises, plus centrées sur le seul marché intérieur.

De manière générale, les performances des compagnies chinoises en 2020, adossées à une reprise certaine du marché domestique, s'avèrent globalement moins dramatiques que celles de leur concurrentes [américaines](#) (-32 Mds USD cumulés, dont -8,8 Mds USD pour American Airlines, et -12,4 Mds USD pour Delta Airlines,) ou européennes ([AFKLM](#) a annoncé des pertes de 7,1 Mds EUR ; [Lufthansa](#) -6,7 Mds USD ; ou encore le [groupe IAG](#) avec -7,4 Mds EUR). Avec des pertes importantes, mais moins colossales que prévues, les compagnies chinoises seront prêtes à de nouvelles expansions quand les contraintes sur les vols internationaux auront pu être allégées. A noter que China Eastern a récemment annoncé [une augmentation de capital](#) de plus de 50%, en passant de 16,8 Mds CNY à 25,3 Mds CNY [de 2,2 Mds EUR à 3,3 Mds EUR], avec l'apport de nouveaux actionnaires publics.

➔ *Liens pour la consultation de résumés des états financiers des trois grandes compagnies d'Etat chinoises :*

- [Air China](#)
- [China Eastern](#)
- [China Southern](#)

Transport aérien : en ce début de saison d'été 2021, augmentation significative de l'offre sur le marché intérieur, mais un trafic international toujours extrêmement réduit

A l'occasion de la saison aéronautique d'été 2021, qui a officiellement débuté le 28 mars (elle s'achèvera le 24 octobre prochain), les compagnies chinoises proposent une [augmentation significative](#) des services aériens sur le réseau intérieur. Avec 92 756 vols programmés pour cette saison, l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) enregistre une augmentation de +10,7% de l'offre par rapport à la période similaire de congés en 2020 (fêtes de Qing Ming début avril et weekend prolongé du 1^{er} mai), tandis que le secteur se révélait alors graduellement de l'effondrement du trafic, lié à l'épidémie de COVID-19. L'augmentation du nombre de vols pour le fret est également remarquable (+13,2% en g.a.).

Si les trois grandes compagnies (Air China, China Eastern et China Southern) annoncent la création de nouvelles liaisons, de plus modestes opérateurs, comme 9 Air, ont pour la première fois été autorisés à exploiter une liaison entre Pékin et Shanghai, tout comme des vols au départ de Canton. [Selon l'agence Ctrip](#), la demande étant largement de retour, le prix des billets en classe économie avoisineraient ceux de 2019 pour les fêtes de Qingming (96% du coût) et les dépasseraient même de 11%, pour le pont du 1^{er} mai.

En revanche, le trafic international, toujours frappé par des restrictions des vols internationaux (voir Brèves du SER, [semaine du 22 février](#)) et de strictes mesures sanitaires pour les passagers (telles que l'observation obligatoire en Chine d'une quarantaine de 3 à 4 semaines pour visiteurs entrants), est toujours minimal. La CAAC n'annonce qu'une programmation de [322 fréquences hebdomadaires](#) tout au long de la saison d'été 2021, peu ou prou autant que lors de la saison précédente d'hiver 2020-2021. Ce volume très faible est la conséquence de la politique dite « 5-1 » (principe évoquant une unique liaison hebdomadaire par pays et par compagnie aérienne avec un point d'entrée et de sortie unique), mise en place dans l'urgence par le gouvernement chinois il y a plus d'un an (26 mars 2020), dans le but de protéger le pays du risque d'importation de passagers infectés au COVID-19.

Toujours en vigueur, cette politique pourrait être prochainement réformée, sous la pression internationale, le contrôle de la situation épidémique en Chine et la poursuite des campagnes de vaccination en local et au niveau global. Parmi les décisions les plus contestées de la politique « 5-1 » par les compagnies et les Etats étrangers figurent notamment les dispositions dites de « *circuit breaker* ». Pour mémoire, cette procédure, mise en place [en juin](#) dernier et révisée [en décembre](#), sanctionne les compagnies aériennes (chinoises ou étrangères) par l'annulation de vols réguliers sur une durée variable (ou un plafonnement des taux de remplissage des avions), dans la mesure où les transporteurs sont considérés comme fautifs pour un apport plus ou moins importants de passagers détectés positifs au COVID-19 en Chine au cours de leur quarantaine. De telles sanctions apparaissent dérogatoires aux engagements internationaux de la Chine (liée par des accords bilatéraux de services aériens, comme l'accord franco-chinois de 1966) ; discriminatoires contre les compagnies visées (qui sont sanctionnées individuellement, tandis que leur concurrentes sont autorisées à poursuivre leur exploitation sur les mêmes routes) ; peu transparentes et non opposables (décisions sans recours possible) ; enfin clairement exorbitantes au regard des limites de la responsabilité pouvant être exercée les transporteurs aériens dans le cadre de leur exploitation. En effet, aux yeux de nombreuses autorités d'aviation civile étrangères, les compagnies aériennes ne peuvent être tenues responsables de la survenue de la maladie de COVID-19 chez certains passagers, plusieurs jours voire semaines après leur arrivée en Chine, en dépit des mesures de précaution et de dépistage prise par les opérateurs avant l'embarquement ou pendant le vol.

Transport ferroviaire: la Chine donne un coup de frein au déploiement des lignes de train à grande vitesse

Un [avis](#) sur « l'amélioration de la planification et de la construction des chemins de fer » a été publié conjointement par la Commission nationale pour le développement et la réforme, le ministère des Transports, l'Administration nationale des chemins de fer et *China National Railway Group*. Ceci intervient dans un contexte où la plupart des lignes à grande vitesse (LGV) chinoises ne sont [pas rentables](#), à l'exception des plus fréquentées comme la ligne Pékin-Shanghai, et où les investisseurs doivent faire face à un lourd endettement.

Le document prévoit d'encadrer strictement la construction de nouvelles lignes ferroviaires, en interdisant tout nouveau projet le long d'une LGV déjà existante si celle-ci n'est opérée qu'à moins de 80%. Des conditions sur le flux minimal de passagers entre les villes sont données pour la construction de nouvelles LGV. Ce seuil est fixé à 25 millions de passagers par an entre les capitales provinciales et mégapoles, 20 millions entre les villes de niveau supérieur à la préfecture et 15 millions pour les autres villes. Les directives prévoient également de renforcer la surveillance du volume de trafic ferroviaire et de punir toute manipulation des données.

Pour mémoire, si dans le cadre de son plan « Vision 2035 », la Chine envisage la construction de 70 000 km de LGV (contre plus de 38 000 km aujourd'hui), le 14^{ème} plan quinquennal ne comportait pas d'objectif chiffré de déploiement contrairement au 13^{ème} plan, privilégiant le ciblage de couloirs ferroviaires stratégiques comme ceux avec le Tibet et le Xinjiang.

Marché carbone : appel à commentaires sur un projet de directive transitoire sur la gestion du marché national du carbone

Le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE) a lancé le 30 mars dernier un appel à commentaires, ouvert jusqu'au 30 avril 2021, concernant un [projet de directive transitoire en matière de gestion du marché national du carbone](#). Sous l'égide du Conseil des affaires de l'Etat, ce projet de directive prévoit notamment les nouvelles dispositions suivantes :

- (i) **Clarification des compétences des administrations concernées** : par rapport au règlement du marché carbone national publié par le MEE le 5 janvier 2021 (cf. [brèves du SER de la semaine du 4 janvier 2021](#)), ce projet de directive est un document interministériel clarifiant les compétences des administrations concernées. Le MEE est compétent pour l'élaboration des normes techniques et la distribution des quotas carbone et des activités MRV (en anglais : *Monitoring, Reporting and Verification*) des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le MEE, la commission nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC), le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) et l'administration nationale de l'Energie (NEA) participent conjointement à la gestion et au contrôle des activités d'échanges des quotas carbone. Par ailleurs, le MEE, l'administration de l'Etat pour la Régulation des marchés (SAMR), la Banque populaire de Chine (PBoC), *China Securities Regulatory Commission* (CSRC) et *China Banking and Insurance Regulatory Commission* (CBIRC) sont responsables de la gestion et le contrôle du fonctionnement de *Hubei Emission Exchange* et *Shanghai Environment and Energy Exchange* qui sont respectivement chargés de la construction du système d'inscription et d'enregistrement et du système d'échanges de quotas.
- (ii) **Fonds national d'échanges de quotas carbone** : le revenu généré par la distribution des quotas d'émissions de carbone serait géré par un fonds national ayant pour objectif de soutenir la gestion du marché national du carbone et des grands projets de réduction des GES. La création d'un tel fonds impliquerait que la distribution des quotas carbone deviendrait bien payante à l'avenir, malgré la gratuité de la phase initiale.
- (iii) **Aggravation des pénalités** : les entreprises assujetties au marché national du carbone qui n'arrivent pas à rendre des quotas équivalents à leurs émissions seront condamnées à une amende entre 100 et 500 mille RMB (env. 1,3~6,5 mille EUR). Pour comparer, le règlement du MEE fixe une plate-forme d'amende de seulement 30 mille RMB (env. 3 800 EUR). De plus, le projet de directive indique que toute manipulation illégale du marché donnera lieu à une amende pouvant atteindre 10 millions RMB (env. 1,3 million EUR).
- (iv) **Les marchés locaux du carbone** : dès l'entrée en vigueur de cette directive, l'établissement de nouveaux marchés locaux ne sera plus autorisé. Pour les marchés pilotes locaux existants, le projet demande de les intégrer progressivement dans le cadre du marché national, laissant au MEE la responsabilité de déterminer les mesures concrètes. Si le type de GES échangé au sein d'un marché

local est couvert par le marché national, les entreprises assujetties au marché national ne doivent plus participer aux échanges de quotas de ce type de GES sur un marché local.

Un jour avant l'annonce de cet appel à commentaires, le MEE a publié une [circulaire concernant le renforcement de la gestion des bilans d'émissions de GES des entreprises](#). La circulaire demande aux entreprises dans le secteur de la production d'électricité assujetties au marché national de soumettre leur déclaration d'émissions de GES de l'année 2020 avant le 30 avril 2021. Le travail de fixation des quotas par les bureaux locaux du MEE doit être terminé avant le 30 septembre afin que les entreprises rendent des quotas équivalents avant la date de conformité du 31 décembre 2021. Pour permettre l'extension future du marché carbone, les entreprises de sept autres secteurs pouvant être couverts par le marché national à l'avenir (à savoir la pétrochimie, l'industrie chimique, l'industrie des matériaux de construction, la sidérurgie, la métallurgie, la papeterie et l'aviation) dont les émissions annuelles de GES sont supérieures à 26 000 tonnes-équivalent-CO₂ doivent soumettre leur déclaration d'émissions de 2020 avant le 30 septembre 2021.

Développement durable : un projet éolien du groupe *Datang Corp. Renewable Power* contraint de déconstruire pour avoir dépassé une ligne rouge écologique

Datang Corp. Renewable Power Co., Ltd (DCRP, symbole boursier : 01798 HK) a annoncé le 17 mars dernier [une perte de 276 millions RMB](#) (env. 35 millions EUR) pendant l'année précédente à cause de l'arrêt d'un projet d'énergie éolienne dans la province du Guizhou, au sud-ouest de la Chine. La capacité installée de ce projet est de 48 MW comprenant 24 éoliennes de 2 MW et un transformateur de 110 kV qui représente 0,48 % de la capacité installée totale en service de DCRP.

Le bureau local du ministère de l'Ecologie et de l'environnement (MEE) au Guizhou avait révélé en avril 2020 que ce projet éolien de DCRP avait dépassé la ligne rouge écologique, débordant ainsi dans la zone humide protégée de Douliujiangyuan. Le bureau du MEE avait demandé à l'entreprise d'enlever les 17 éoliennes et un transformateur de la zone humide avant la mi-mai 2021 et de réaliser la restauration écologique avant la fin juillet 2021.

La zone humide protégée de Douliujiangyuan a été établie le 6 septembre 2013. La planification et la procédure d'approbation de ce projet éolien ont été terminées respectivement en octobre 2013 et en janvier 2015, c'est-à-dire après l'établissement de la zone humide protégée, ce qui implique une approbation illégale. De plus, les travaux avaient déjà débutés en février 2014, soit avant l'approbation.

Energie : le groupe Total s'associe au chinois Shenergy Group pour la fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL)

Total et Shenergy Group, entreprise chinoise publique basée à Shanghai, ont signé fin mars un accord de fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL) couvrant 1,4 millions de tonnes par an pendant vingt ans. Une joint-venture dédiée à la commercialisation de GNL en Chine a été créée à cette occasion, dans laquelle Total est actionnaire minoritaire (49% des parts). Le GNL fourni par Total, deuxième plus grand acteur privé mondial dans ce secteur, servira à alimenter des clients de Shanghai et de la région du delta du Yangtsé. L'accord prévoit également l'approvisionnement en GNL de *Shanghai Gas*, la filiale de gaz naturel de Shenergy Group.

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté chinoise de diversifier son bouquet énergétique en augmentant la part du gaz naturel, et notamment le GNL. Pour mémoire, les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) ont atteint un record en 2020 (+11%) avec plus de 91 Mds m³ de GNL importées selon les douanes chinoises.

Energie : la NEA apporte des précisions sur les objectifs de développement des énergies renouvelables de la Chine d'ici 2025

Alors que le 14^{ème} plan quinquennal publié début mars ne comportait qu'un seul objectif en matière de développement des énergies renouvelables (20% d'énergies non-fossiles dans le bouquet de consommation à l'horizon 2025), l'Administration Nationale de l'Energie (NEA) a apporté des [précisions](#) mardi à l'occasion d'une conférence de presse.

Selon Zhang Jianhua, administrateur de la NEA, l'augmentation de la consommation d'énergie à prévoir sur la période 2021-2025 sera majoritairement assurée par les énergies renouvelables. En particulier, elles devraient couvrir les 2/3 de la nouvelle demande électrique au niveau national. Zhang a également annoncé que d'ici 2025, la capacité installée de production d'électricité à partir de sources renouvelables représentera plus de 50 % de la capacité totale de production d'électricité en Chine. Ces nouveaux objectifs restent néanmoins faiblement ambitieux. En effet, sachant que la demande en énergie primaire ne devrait pas diminuer [avant 2035](#), une hausse de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique n'implique pas nécessairement une baisse de la consommation en énergies fossiles en valeur absolue.

Enfin, la NEA a déclaré qu'elle encouragerait les [institutions financières](#) à accorder des extensions de prêts, des renouvellements ou des ajustements de l'échéancier de paiement aux entreprises du secteur éligibles aux subventions, qui sont pour certaines en grande difficulté en raison d'importants arriérés de paiements desdites subventions. Pour mémoire, un avis publié début mars prévoyait de mobiliser davantage les autorités gouvernementales locales et les banques pour soutenir les entreprises d'énergies renouvelables (voir [Brèves du SER de Pékin, semaine du 15 mars](#)).

Climat : un plan d'action sur le contrôle des émissions de méthane sera élaboré sur la période du 14^{ème} plan quinquennal

Le 27 mars 2021, Li Gao, directeur général du département du climat du ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE), a [déclaré](#) lors de la cérémonie de clôture du 2e Forum chinois sur le méthane que le contrôle des gaz à effet de serre autres que le CO₂, y compris le méthane, constituera un pan important du travail dans la perspective de la neutralité carbone en 2060. Un plan d'action relatif au contrôle des émissions de méthane sera publié au cours de la période 2021-2025. Il a ciblé en particulier les entreprises du secteur de l'*oil & gas*, en les encourageant à mener activement des travaux de réduction des émissions de méthane et à promouvoir les initiatives et les actions en faveur du climat dans l'industrie pétrolière et gazière. Il a rappelé que le 14e plan quinquennal et les grandes lignes de la « Vision 2035 » proposaient pour la première fois de renforcer le contrôle d'autres gaz à effet de serre tels que le méthane (pour mémoire, le 14^e plan quinquennal ne comporte d'objectifs chiffrés que sur le CO₂).

Deux jours plus tard, le groupe Sinopec, géant chinois de l'*oil & gas* [annonçait](#) qu'il s'engageait à réduire ses émissions de méthane de 50% d'ici 2025, à atteindre un pic d'émissions carbone en 2030 et la neutralité carbone en 2050. Son concurrent Petrochina avait déjà publié en juin 2020 un plan d'action de réduction des émissions de méthane, prévoyant de réduire l'intensité de ses émissions de CH₄ (émissions par unité de valeur ajoutée) de

62,3% en 2025 par rapport aux niveaux de 2017. Le groupe annonçait le 25 mars qu'il s'efforcerait d'atteindre son pic de carbone en 2025, s'étant par ailleurs déjà engagé à des émissions « quasi-nulles » d'ici 2050.

Retour au sommaire ([ici](#))



Actualités régionales

Grande Baie : Projet de train Maglev entre Guangzhou, Shenzhen et Shanghai

Shanghai : signature d'un accord entre l'université de Pékin et la zone de libre-échange de Lingang

Fin mars, l'université de Pékin et la zone de libre-échange de Lingang ont signé un accord de coopération pour la construction d'un centre international d'innovation scientifique et technologique. Ce centre sera affilié à l'université de Pékin et basé à Lingang. Les activités du centre seront tournées vers l'innovation scientifique, la recherche, le développement industriel, les sciences humaines et sociales.

Source : [Shanghai Observer](#)

Jiangsu : visite du Premier ministre Li Keqiang

Du 25 au 26 mars, le Premier ministre Li Keqiang s'est rendu en visite dans la province du Jiangsu, en présence du secrétaire du Parti de la province Lou Qinjian et du gouverneur Wu Zhenglong. A Changzhou, il a visité une entreprise d'hydraulique, et à Nankin l'université de Nankin. Les thèmes de sa visite étaient l'innovation pour les entreprises manufacturières, la santé et le soins aux personnes âgées, les petites entreprises indépendantes et la recherche fondamentale.

Source : [The Paper](#)

Retour au sommaire ([ici](#))



Hong Kong et Macao

Hong Kong

Consommation: les ventes de détail du mois de février progressent de 30% en g.a. mais reculent par rapport à janvier.

Les ventes de détail ont augmenté en février de 30% (g.a en valeur). Cette hausse trouve principalement sa source dans un effet de base par rapport à 2020 (-44% pour les ventes de détail en valeur en février 2020). Le nouvel an lunaire, qui tombait cette année en février a eu un impact élevé en terme de saisonnalité, gonflant les ventes de détail pour ce mois (le nouvel an lunaire 2020 avait eu lieu en janvier).

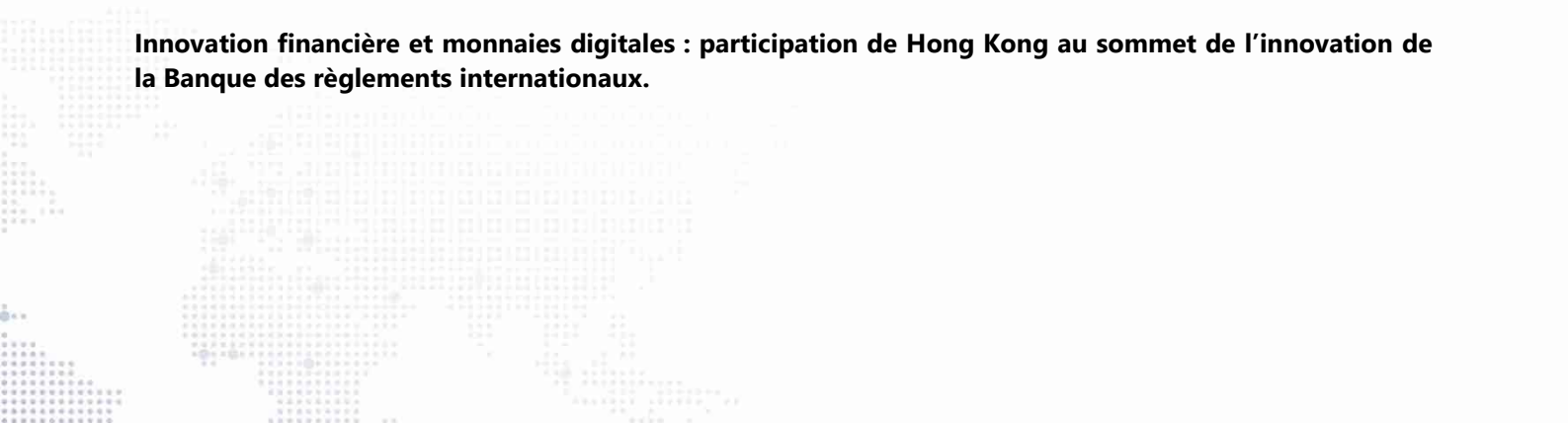
En glissement mensuel, on observe en revanche une baisse de 9,3% en février par rapport à janvier et la consommation cumulée janvier/février 2021 progresse seulement de 2,7% en valeur par rapport à janvier/février 2020. Au cours de la période janvier/février 2021, les principaux contributeurs à la hausse des ventes (en valeur) sont : les produits électriques et autres biens de consommation durables (+34,3% en g.a), les autres biens de consommation (+15,4%), la bijouterie, la joaillerie et l'horlogerie (+3,2%) et les vêtements (+10,6%). A l'inverse, plusieurs postes se contractent : les produits de première nécessité (-8,6%), les produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac (-5,6%) et les médicaments et cosmétiques (-23,1%).

Bourse : la fintech chinoise Linklogis prévoit de lever jusqu'à 1 Md USD à la bourse de Hong Kong.

Après un premier trimestre extrêmement dynamique en termes d'IPO à la bourse de Hong Kong (hausse de 822% en g.a des fonds levés à travers des introductions en bourse à Hong Kong au T1-2021), de nombreuses introductions sont attendues. La société Linklogis, dont le siège est à Shenzhen, prévoit de lever 1 Md USD à la bourse de Hong Kong. Après le fixing du prix d'IPO le 31 mars, les actions de Linklogis pourront s'échanger à la bourse de Hong Kong à partir du 9 avril. Parmi les investisseurs ayant manifesté leur intérêt se trouveraient notamment Blackrock et Fidelity (pour 100 M USD chacun), Janus Henderson, la caisse de retraite des enseignants de l'Ohio et Sequoia à hauteur de 50 M USD chacun, et EDB investments pour 15 M USD.

Le HSI, en hausse cette semaine (+2,2%) voit son niveau progresser de +5,74% depuis le 1^{er} janvier, le HSTECH (+0,9% sur la semaine) se contractant lui de -2,87% sur l'année. A signaler en particulier dans le secteur de la tech, l'action Bairong, fintech chinoise, introduite en bourse le 31 mars a réalisé la pire première journée en bourse (parmi les IPO se chiffrant à plus de 500 M USD) à Hong Kong depuis 2018, clôturant sa première journée de cotation en baisse de 16% par rapport à son prix d'introduction. L'action Bilibili, entrée en bourse le 28 mars a elle aussi connu des débuts plutôt hésitants, traitant jusqu'à 6,8% sous son prix d'IPO le premier jour de sa cotation, avant de clôturer 1% en dessous. Baidu a également perdu en milieu de semaine jusqu'à 15% par rapport à son prix d'IPO.

Innovation financière et monnaies digitales : participation de Hong Kong au sommet de l'innovation de la Banque des règlements internationaux.



Le sommet de l'innovation de la Banque des règlements internationaux (BRI) s'est tenu sous forme de webinaire entre le 22 et le 25 mars 2021. Le thème de cette année était « comment les banques centrales peuvent-elles innover à l'âge du digital ». Le panel a réuni un grand nombre de personnalités dont le président de la FED Jerome Powell, le président de la Deutsche Bundesbank Jens Weidmann, le président de la BRI Augustin Carstens ou encore la présidente de la BCE Christine Lagarde. La BRI s'est montrée ouverte vis-à-vis des monnaies de banques centrales digitales (CBDC) en appelant à mutualiser les efforts des banques centrales à ce sujet.

L'*Innovation Hub* de la BRI à Hong Kong a détaillé les 4 projets en cours : le projet de CBDC multi banques centrales devant permettre la facilitation des paiements transfrontaliers, appelé mCBDC Bridge, le projet de CBDC destiné à l'usage du grand public, nommé rCBDC pour Retail CBDC, la *tokenisation* des obligations vertes qui doit ouvrir leur accès au grand public en rendant celles-ci subdivisibles, baissant de fait le seuil d'investissement minimum et enfin la numérisation du financement du commerce (ou *trade finance*), suite au *Tech Challenge* de 2020.

La HKMA est également intervenue pour présenter les projets qu'elle conduit : le projet de monnaie de banque centrale digitale m-CBDC Bridge, en collaboration avec la BRI, le projet Aurum dont l'objet est d'explorer la mise en circulation d'une monnaie de banque centrale digitale destinée au grand public, ou encore le projet CDI pour *Commercial Data Interchange*, une plateforme d'échanges de données commerciales entre les PME et les banques, permettant à celles-ci de réaliser une analyse crédit plus fine.

Rapport américain annuel sur l'autonomie de Hong Kong : le Département d'Etat confirme la suspension du régime commercial spécial accordé à Hong Kong

Dans le cadre de son dernier rapport soumis au Congrès le 31 mars 2021, le Département d'Etat américain a une nouvelle fois estimé que la situation de Hong Kong en matière d'autonomie vis-à-vis de la Chine justifiait le retrait du statut spécifique de la R.A.S. décidé en 1997. Le rapport cite la loi de sécurité nationale, les arrestations de militants hongkongais pro-démocratie et le report des élections législatives parmi les éléments déterminants. Pour rappel, les autorités hongkongaises avaient saisi l'organe de règlement des différends de l'OMC en novembre 2020 afin de contester l'obligation pour les produits manufacturés à Hong Kong de porter une étiquette « Made in China », lorsque ceux-ci sont exportés aux Etats-Unis (en conséquence du retrait du statut commercial spécifique accordé à Hong Kong par les Etats-Unis). Un panel devra être réuni afin d'arbitrer ce différend.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Macao

Commerce extérieur : les importations de Macao ont augmenté au cours des 2 mois 2021 de +51,6%

Au cours des deux premiers mois de l'année, les importations ont augmenté de 51,6% à 2,3 Mds USD : celles en provenance de Chine continentale ont progressé de +62,2% (à 810 MUSD) et celles venant de l'UE de +59,9% (à 740 MUSD). En février, les importations ont doublé (+102,8% en g.a. à 970 M USD) et celles de bijoux en or,

téléphone portables et maroquinerie marquent une forte reprise (+640,5%, +528,8% et +417,7% respectivement).

Les exportations ont augmenté de +8,7 % à 270 M USD au cours des 2 mois 2021 en particulier vers Hong Kong (+19,3% à 200 M USD), l'UE (+18,4% à 4,3 M USD) et les États-Unis (+23,8% à 9 M USD). En février, les exportations ont toutefois chuté de -16,8% à 91 M USD : les exportations de textiles et de vêtements ont baissé de -33,3% mais celle de produits non textiles (y compris machines, diamants et montres) ont augmenté de +14,8%.

Retour au sommaire ([ici](#))



Taiwan

Commerce de biens entre la France et Taïwan : hausse des exports de 2,5% en janvier 2021

Selon les chiffres des douanes françaises, le commerce de biens entre la France et Taïwan a atteint près de 380 M EUR en janvier 2021, soit une baisse de 1,6% par rapport à janvier 2020. Les exportations françaises progressent de 2,5% pour atteindre 124 M EUR, notamment en raison de la hausse du secteur Aéronefs et engins spatiaux (10 M EUR, contre 771 000 EUR de janvier 2020). Les produits pharmaceutiques (14,3 M EUR, +49,2%), les produits chimiques divers (11,4 M EUR, +12,1%), les cuirs, bagages et chaussures (10,8 M EUR, +52,9%), les boissons (10,2 M EUR, +33,9%) et les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (8,7 M EUR, +34,8%) sont également les produits les plus demandés, alors que les composants et cartes électroniques diminuent de 66% à 6,6 M EUR. Les importations en provenance de Taïwan baissent de 3,5% pour atteindre environ 255 M EUR. Au final, le déficit commercial de la France avec Taïwan diminue de près de 9% pour s'établir à 130 M EUR.

TSMC : la pénurie de composants automobiles résulte d'un dysfonctionnement des chaînes de valeur

Lors de la convention annuelle de l'association des industries des semi-conducteurs taïwanaise (TSIA) qui s'est tenue à Hsinchu, le 31 mars, [Mark Liu, Chairman de TSMC](#), a indiqué que la pénurie de composants électroniques, notamment de ceux destinés à l'industrie automobile, résultait principalement d'un dysfonctionnement des chaînes de valeur résultant de la pandémie de Covid-19. Certains clients de TSMC ont réalisé des stocks de précaution d'autres ont anticipé une tendance baissière du marché et diminué leurs commandes. Les difficultés logistiques liées à la pandémie ont également joué un rôle dans la désorganisation de ce marché alors que les capacités de production permettaient en théorie de répondre à la demande. Selon Mark Liu se fut le cas en particulier pour les semi-conducteurs de 28nm destinés principalement à l'industrie automobile. Dans ces conditions, une augmentation des capacités de production pour ce type de composants ne se justifie pas. [La pénurie n'est pas liée à la localisation géographique de la production des semi-conducteurs](#) car les livraisons se font par fret aérien, ni à la forte concentration de leur production à Taïwan (la part de marché de TSMC atteint 50% dans la fonderie, celle de Taïwan 70% en prenant en compte les autres fondeurs (UMC, Vanguard International, PSMC,...)). En 2020, le 28nm a représenté 13% du chiffre d'affaires de TSMC contre 16% en 2019. Le deuxième fondeur taïwanais (UMC) a en revanche indiqué de son côté qu'il augmenterait ses capacités de production y compris du 28nm qui devrait représenter 28% de son chiffre d'affaires en 2021 contre 25% l'an passé. La baisse de la demande du secteur automobile, en 2020, a été totalement absorbée par la demande des industries du numérique avec le développement des réseaux 5G, du télétravail, de l'enseignement à distance et le lancement de l'iPhone12. En 2021, Apple devrait représenter 25% des revenus de TSMC.

Champion caché : Sunrex fait le plein de commandes

[Sunrex](#), entreprise OEM/ODM de Taichung peu connue du grand public, fabricant de claviers, souris, ou stylets pour ordinateurs, a été fondée en 1991 et cotée à Taïwan en 1999. D'un capital de près de 2 Md TWD, cette société de plus de 20 000 employés, détient plus de 30% de parts de marché mondial sur les claviers pour ordinateurs portables, qui représentent aujourd'hui environ 80% de ses revenus. Avec le développement du télétravail pendant la pandémie de covid-19, les ventes du groupe ont bénéficié d'une demande accrue de chromebook, et de tablettes. Le groupe, qui produit majoritairement en Chine sur cinq sites, compte un large

portefeuille de clients (Microsoft, HP, Lenovo, Huawei..), et cherche, avec le contexte de la guerre commerciale sino-américaine, à se développer au Vietnam. Le Chairman, Tsai Huo-Lu, anticipe déjà des opportunités sur les accessoires pour véhicules électriques.

Electricité : nouveau gel de l'augmentation des prix

Alors que le prix de l'électricité est revu par les autorités à raison de deux fois par an, avec une augmentation possible dans la limite de 3%, le Ministre adjoint de l'économie TSENG Wen-sheng [a annoncé le 26 mars dernier](#) un nouveau gel, sur les six prochains mois de l'année, [à 2,6253 TWD/kWh](#). Pour mémoire, l'administration DPP n'a procédé à aucune augmentation depuis septembre 2018. Cette fois-ci, en raison de la situation du covid-19, et malgré la récente augmentation des prix du pétrole et du charbon, le gouvernement a jugé qu'une augmentation de faible amplitude, comme recommandée par Taipower, n'entraînerait pas les effets escomptés au vu du coût inhérent à sa mise en place. Par ailleurs, s'agissant de Taipower, alors même que l'opposition se mobilise sur la tenue le 28 août prochain d'un référendum relatif à la reprise des opérations de la centrale nucléaire n°4, placée sous cocon suite à Fukushima, [dans un communiqué de presse daté du 29 mars](#), l'entreprise publique a défendu sa politique de renvoi vers les Etats-Unis des dernières barres de combustibles de la centrale, conformément à la résolution adoptée par le Yuan législatif le 30 janvier 2018, et qui lui permettrait ce faisant [d'économiser annuellement 140 M TWD](#) (4 M euros) de budget lié à la sécurité du site.

Retour au sommaire ([ici](#))

Mongolie

Croissance économique : la banque mondiale envisage une croissance du PIB mongol à 6,8% en 2021

Selon les [prévisions actualisées de la Banque mondiale](#), la croissance du PIB de la Mongolie devrait atteindre 6,8% en 2021 (contre 4,3% selon la dernière estimation) [puis 7,2% en 2022 et 7,1% en 2023](#). Les mesures visant à stimuler l'économie contribueront à la reprise de l'activité et la politique de vaccination devrait aider les ménages et les entreprises à mitiger l'impact quotidien de la pandémie de COVID19. Selon le rapport de la banque, les prêts du gouvernement, attribués dans le cadre du plan de relance de 10 Tr MNT (2,9 Mds EUR) annoncé en février 2021, contribueront à stimuler les investissements dans les secteurs non miniers. En outre, la reprise de l'économie mondiale et la hausse des prix des matières premières impactera positivement les secteurs qui dépendent de l'exploitation minière (dont le secteur des transports).

COVID19 : La Banque asiatique de développement octroi à la Mongolie un prêt de 100 MUSD pour renforcer les capacités de réponse à la pandémie du système sanitaire mongol

La Banque Asiatique Development (BAsD) a approuvé le 30 mars 2021, [un prêt de 100 MUSD visant à consolider les moyens du secteur de la santé mongol et sa capacité de réponse à la pandémie de COVID19](#). Le gouvernement a pris des mesures strictes depuis mars 2020 visant à empêcher la propagation du virus sur le territoire national, retardant ainsi à novembre 2020 les premiers cas de transmission communautaire. Selon une évaluation de l'Organisation mondiale de la santé de 2017, les capacités du système sanitaire mongol pour faire face à une pandémie sont limitées, suggérant que le pays ne dispose pas des moyens nécessaires pour gérer une crise sanitaire de grande ampleur. Le projet de la BAsD envisage de répondre à ces défaillances et se concentrera sur quatre axes:

- Le renforcement des capacités de planification et de préparation du secteur de la santé, afin de garantir la disponibilité des médicaments de base et les approvisionnements d'urgence ;
 - Améliorer la réglementation pharmaceutique nationale et accroître l'autonomie hospitalière et la bonne gouvernance dans le secteur de la santé ;
 - Améliorer les systèmes d'achats dans le secteur de la santé pour en accroître l'efficacité (établir un seul acheteur pour l'ensemble des services de santé du pays) ;
 - Limiter la pression fiscale imposée par la pandémie sur les finances publiques du gouvernement pour les trois à cinq prochaines années.
- 

Retour au sommaire ([ici](#))

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet

Rédacteurs :

Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Dominique Grass, Li Wei, Lianyi Xu, Pascal Millard, Florian Surre, Odile Huang, Hugo Debroise, Charlotte Lau, Chen Cheng

Revu par :

David Karmouni, Antoine Moisson, Orhan Chiali, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, François Lemal

Pour s'abonner :

florent.geelhanddemerxem@dgtrésor.gouv.fr